



1028 Préverenges, le 9 septembre 2011

**CONSEIL
COMMUNAL
DE
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 8 septembre 2011**

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 8 septembre 2011, a décidé :

Préavis 13/11 Acquisition et aliénation d'immeubles – Autorisation générale

D'accorder l'autorisation générale, valable durant la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016, de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises, ainsi qu'à des acquisitions d'immeubles.

Préavis 14/11 Autorisation générale de plaider pour la législature 2011-2016

D'accorder à la Municipalité l'autorisation générale de plaider, pour la législature 2011-2016 dans tous les cas du droit, en qualité de demanderesse, de défenderesse ou évoquée en garantie.

Préavis 15/11 Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles

En vertu de l'article 90 du règlement du Conseil communal du 15 novembre 1984, d'autoriser la Municipalité à engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence d'un montant de Fr. 100'000.- par cas, ceci pour la durée de la législature 2011-2016. Ces dépenses seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil communal.

Préavis 16/11 EPSP Approbation du règlement du Conseil d'établissement

D'approuver le règlement du Conseil d'établissement Primaire et Secondaire de Préverenges.

Ce règlement peut faire l'objet d'une requête auprès de la Cour constitutionnelle dans les vingt jours à compter dès la publication de l'approbation du texte par le Canton dans la feuille des avis officiels.

Préavis 17/11 Demande de crédit pour le renforcement du service de conciergerie

d'octroyer un crédit de Fr. 20'200.- pour l'engagement d'un concierge,

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 28 septembre 2011 inclusivement.

En outre, le Conseil a:

refusé la Motion Huck

Et enregistré le dépôt des préavis suivant :

18/11 Arrêté d'imposition 2012

Ce préavis est renvoyé pour étude à la commission des finances

19/11 Adhésion des communes de Lully et Lussy-sur-Morges à la convention des TPM

Commission : Mme S. Van der Meer, MM M. Badoux, E. Benassi, J. Scherer et J. Troeltsch

20/11 Demande de crédit pour l'engagement d'un collaborateur de la voirie

Commission : Mmes A. Garraux, B. Moser et A. Pictet Vallon, MM P. Delaloye et C. Perreaud

21/11 Plan de quartier « Petit Bâle »

Commission : Mme Thi Ngoc Tu Wust, MM A. Cegielski, M. Clottu, A. de Titta, V. Duvoisin, J.-H. Jaquier et J.-F. Person

Prochaine séance : le 13 octobre 2011 à 20 h à l'Aula

La Présidente

La Secrétaire

Rebecca Mottier

Claude de Titta